AVIS PUBLIC

Adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services (exercice financier 2027)

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (R.L.R.Q., chap. C-11.4), qu'un règlement sera adopté visant l'imposition d'une taxe relative aux services, dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2027.

Ce règlement est inscrit pour adoption à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent qui se tiendra le **mardi 1er décembre 2026 à 19 h 30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Fait à Montréal
Le 19 novembre 2026

Me Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement